

## Avis Financier

# AMUNDI EUROPE ECOLOGIE EQUILIBRE

Les porteurs de parts des Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI EUROPE ECOLOGIE EQUILIBRE** (Part O (C) (FR001400ALS8); Part P (C) (FR0010251736); Part R1 (C) (FR001400D815), géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés qu'à compter du 28 décembre 2023 le fonds changera de nom et prendra la dénomination « **AMUNDI EQUILIBRE ACTIONS EURO RESPONSABLE** ».

Ce changement ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers. Les autres caractéristiques du fonds demeureront inchangées.

La documentation réglementaire de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de cette évolution à compter du 28 décembre 2023.

Cette modification n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Nous vous invitons à consulter le Document d'Informations Clés (DIC) de votre Fonds AMUNDI EUROPE ECOLOGIE EQUILIBRE qui est disponible sur le site internet [www.sicavetfcp.lcl.fr](http://www.sicavetfcp.lcl.fr).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.